

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS ET DES CADRES EN PÉRIODE DE COVID19



Avec le soutien de l'



Le contexte récent et actuel sollicite fortement les professionnels et les organisations ; Il impose, dans un climat d'incertitudes, une adaptation très rapide des modalités d'intervention pour honorer la mission, il remanie les collectifs de travail, il fait résonner en chacun des émotions et parfois des peurs.

Le risque identifié est celui d'un possible épuisement professionnel, celui-ci se définissant comme un « épuisement physique, émotionnel et mental qui résulte d'un investissement prolongé dans des situations de travail exigeantes sur le plan émotionnel »¹ Cet impact au niveau personnel et professionnel doit être pris en compte pour en atténuer les traces négatives et en identifier les dimensions positives.

La proposition du CREA IDF et de l'ANDESI, en lien avec l'ARS IDF, s'inscrit dans ce contexte, pour permettre, à la dirigeance associative et aux cadres de bénéficier d'un accompagnement ponctuel.

Les directeurs(trices) et cadres, adossés ou non à une équipe de direction pleine et entière ont dû construire de nouvelles modalités (d'organisation des locaux, des temps, des moyens de communication) qu'il est important d'identifier et d'analyser (l'impact sur les personnes accompagnées, ce qui a bien fonctionné, la réactivité, le lien avec les professionnels, les moyens concrets mobilisés...). Ils(elles) ont dû faire face aux risques pour les personnes, les professionnels et elle-même.

L'équipe de direction a aussi développé de nouvelles pratiques managériales, souvent, à distance.

Manager, diriger, c'est-à-dire conduire, animer, piloter, évaluer, garantir et sécuriser :

- Sans toujours rencontrer les professionnels ni les personnes accompagnées tous les jours, en allant à son bureau (unité de lieu).
- Sans toujours voir par lui-même (unité d'action).
- Dans un temps décalé pour juger d'une situation qui parfois se déroule en dehors de son temps de travail (unité de temps).
- En s'appuyant sur les ressources externes que sont les partenaires divers que requiert la situation.

Ces nouvelles pratiques doivent pouvoir être identifiées et valorisées.

ÉLIGIBILITÉS *

Pour bénéficier de cet accompagnement financé par l'ARS une seule démarche, s'inscrire à l'adresse suivante : c.levy@andesi.asso.fr.

IMPORTANT: la prise en charge de cet accompagnement est limité en nombre. Pour toutes Informations : lydie.gibey@creai-idf.fr v.socirat@andesi.asso.fr.

DURÉE 4h30 à 7h30

Prérequis

Aucun

Public concerné

Ce dispositif d'accompagnement peut se décliner autour de plusieurs configurations d'acteurs :

Par fonctions : directeurs (général, de pôle d'établissement...), cadres des fonctions support, chefs de services.

Par équipes : une équipe de direction autour son(sa) directeur(trice).

Groupe

10 personnes maximum.

Délai d'accès

À définir avec chaque structure.

Accompagnateur

Un formateur parmi la liste p.6

Validation

Attestation personnalisée remise à chaque stagiaire.

Coût/jour

Financé par l'ARS (voir Éligibilités)*.

Lieu

En intra.

Type de formation

Présentiel et/ou distanciel.

À définir avec la structure.

Modalités pratiques

Matériels mobilisés

Tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.

Matériels requis

Salle disposant d'un vidéoprojecteur et d'un accès à Internet.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX VISÉS

- Permettre aux cadres de direction de prendre du recul, facilitant l'expression des émotions et des ressentis, d'évoquer les traumatismes et d'apaiser les tensions vécues.
- Comprendre les difficultés vécues pour mieux s'orienter dans la complexité des situations rencontrées.
- Identifier les pratiques managériales individuelles et collectives mises en œuvre et ce qu'elles ont produit.
- Analyser la dynamique de l'équipe de direction : a-t-elle été un point d'appui ? Comment les cadres ont-ils été reliés entre eux à leur direction à la Direction générale au conseil d'administration ? Comment ceux qui n'ont pas été présents entrent-ils dans cette histoire ?
- Appréhender autrement les situations et ouvrir de nouvelles perspectives dans la façon d'intervenir.
- Ajuster les actions à l'évolution des modalités institutionnelles, notamment la reprise des activités internes et extérieures.

MODALITÉS PRATIQUES

Ce dispositif peut prévoir 3 à 5 séances hebdomadaires de 1h30, sur site dans une salle suffisamment grande permettant le respect des distances préconisées. Un groupe entre 4 et 10 personnes ; la composition du groupe peut varier : une équipe de direction ou des cadres de direction d'une même association. Un document sera proposé aux participants pour permettre de garder une trace des réflexions conduites.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation s'effectue dans une démarche continue d'échanges avec les participants, ainsi que dans un échange à la fin de ce cycle avec la direction, afin de partager les contenus travaillés.

CONTENUS

Le dispositif d'analyse des pratiques professionnelles offrira la possibilité, à partir d'une narration des faits, d'exprimer les émotions ressenties et de mettre en commun expériences et questions professionnelles (aspects éthiques, évolution des pratiques...). Plus que jamais, il est important que l'expression du je et du nous soit favorisée et articulée, d'où quatre aspects interrogés :

- Ce que cela m'a fait, comment j'ai été traversé et/ou bousculé par cette séquence ?
- Comment j'ai fait et comment nous avons fait, avec quels points d'appui : quelles pratiques professionnelles dans ces situations inédites ?
- Qu'est-ce que cela a produit pour les personnes accompagnées ?
- Ce que j'en ai appris, ce que nous pouvons en faire.

Parce que rares sont les situations où l'accompagnement n'a pas connu une « rupture » dans la pratique habituelle, il est important de relater les adaptations voire parfois les empêchements. Parfois, les process ont été mis de côté, les places bousculées, les groupes recomposés dans l'urgence.

En résumé, plusieurs phases sont proposées :

- Revisiter les séquences majeures à titre individuel et collectif.
- Nommer les pratiques professionnelles mise en œuvre : quelles modalités, quelle autonomie, quel impact... ?
- Identifier la dynamique d'équipe (équipe de cadres et équipe de professionnels) et sa cohésion.
- Capitaliser les initiatives et actions inspirantes durant cette période et celle nécessitant un ajustement
- Évaluer ce qui serait à garder et à travailler pour la suite.

EN SAVOIR PLUS

CREAI Ile-de-France - contact@creai-idf.fr - 01 87 86 65 90 - www.creai-idf.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr